

Forêt

RNCP13872 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	213
Formacode(s)	21042
Code(s) ROME	A1201, A1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

21 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 21 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS MAISONS FAMILIALES HAUTE AZERGUES	77970317200014	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION ECOLE CH CHEVILLOTTE LE NIVO	77756667000017	Former et organiser l'évaluation
CENTRE FORESTIER DE LA REGION P.A.C.A.	30419999500016	Former et organiser l'évaluation
ENIL LYCEE AGRICOLE	19150037000017	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DU LOIRET	19450094800048	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES	19881070700010	Former et organiser l'évaluation
ISETA - ECA	77660306000018	Former et organiser l'évaluation
LEGTA HECTOR SERRES	19400750600018	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA DE BAR LE DUC	19550752000011	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA DE DANNEMARIE - BESANCON	19251263000018	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 21 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp13872-foret/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme travaille en extérieur, seul ou en équipe, en hauteur, parfois.

Il intervient en amont d'un chantier sur son évaluation et sa préparation (devis, organisation des travaux, installation des équipements nécessaires) en concertation avec les commanditaires et autres intervenants.

Il repère, à l'aide de cartes ou d'appareils de géolocalisation, la parcelle où se dérouleront les opérations.

Sur place, il met en œuvre les procédures de sécurité, installe le matériel dont il a en charge la maintenance et réalise des travaux d'entretien et/ou de renouvellement des peuplements forestiers (plantation, semis, traitements phytosanitaires, nettoyage, abattage, façonnage, débardage, élagage...).

Il peut être chargé de diriger une équipe voire de former les nouveaux ouvriers aux différents travaux de bûcheronnage. Il peut être son propre patron et gérer des chantiers depuis la déclaration administrative jusqu'à la réception de travaux.

Cet emploi requiert une excellente condition physique et une discipline stricte en matière de normes de sécurité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités générales

C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles

C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle

C3- Développer sa motricité

C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

Capacités professionnelles

C5- Justifier des choix techniques de travaux forestiers

C6- Situer l'organisation dans son environnement socio-économique

C7- Communiquer en situation professionnelle

C8- Analyser les conditions de mise en œuvre d'un chantier forestier

C9- Organiser le travail d'une équipe en sécurité sur un chantier forestier, dans le cadre social et réglementaire

C10- Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements

C11- Réaliser les travaux d'exploitation forestière manuels et mécanisés

C12- Entretenir les équipements forestiers

C13- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Blocs de compétences

RNCP13872BC01 — Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Analyser, comparer, produire des discours écrits et oraux, développer sa culture littéraire et son esprit critique
- Analyser et pratiquer différentes formes d'expression et de communication pour enrichir sa relation à l'environnement social et culturel
- Analyser et interpréter des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde
- Répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel en mobilisant la connaissance de l'information - documentation

RNCP13872BC02 — Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Comprendre la langue orale
- S'exprimer à l'oral en interaction
- S'exprimer à l'oral en continu
- Comprendre la langue écrite
- S'exprimer par écrit dans des situations sociales et professionnelles

RNCP13872BC03 — Développer sa motricité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi
- Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité
- Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives

RNCP13872BC04 — Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Mobiliser des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers
- Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour mesurer des enjeux liés au monde vivant en matière d'environnement, d'alimentation et de santé
- Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour analyser, interpréter et utiliser des informations liées aux propriétés de l'eau, des solutions aqueuses, des bio-molécules, de quelques systèmes mécaniques en équilibre et de certaines formes d'énergies
- Raisonner l'utilisation des outils informatiques et s'adapter à l'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

RNCP13872BC05 — Justifier des choix techniques de travaux forestiers

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Présenter les déterminants socio-économiques du secteur forestier
- Présenter les déterminants juridiques du secteur forestier
- Présenter les déterminants et les enjeux écologiques de la forêt et des activités forestières
- Identifier les modes de gestion forestière, leurs principes et leurs finalités

RNCP13872BC06 — Situer l'organisation dans son environnement socio-économique, communiquer en situation professionnelle et analyser les conditions de mise en œuvre d'un chantier forestier

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Se repérer dans le fonctionnement de l'organisation impliquée dans la réalisation
- Analyser les objectifs et les enjeux du chantier forestier
- Formuler des éléments de diagnostic sur la conduite du chantier forestier
- Communiquer à partir d'une situation professionnelle

RNCP13872BC07 — Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Appliquer les techniques topographiques nécessaires à la réalisation des travaux
- Identifier les caractéristiques de la station, ses atouts et ses contraintes
- Présenter les caractéristiques des peuplements en vue des opérations sylvicoles à mener
- Conduire les opérations sylvicoles

RNCP13872BC08 — Réaliser les travaux d'exploitation forestière manuels et mécanisés

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Justifier les choix des opérations techniques en fonction des modes d'exploitation
- Identifier les qualités et volumes de bois
- Réaliser les opérations d'exploitation manuelles et mécanisées dans un souci de préservation de la ressource et des écosystèmes

RNCP13872BC09 — Organiser le travail d'une équipe en sécurité sur un chantier forestier, dans le cadre social et réglementaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Organiser le travail d'une équipe sur un chantier forestier dans le respect de la sécurité et de l'environnement
- Participer à la gestion économique du chantier en respectant le droit du travail

RNCP13872BC10 — Entretenir les équipements forestiers

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Identifier et caractériser les éléments techniques constitutifs des équipements forestiers
- Assurer la maintenance préventive et corrective de premier niveau des équipements forestiers dans le respect des règles de préservation de la santé et de la sécurité au travail, et de protection de l'environnement
- Gérer une situation de dysfonctionnement d'un équipement forestier

RNCP13872BC11 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement
- Ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités, des fonctions et des modalités de conduite, de gestion et de commercialisation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein d'une entreprise de travaux forestiers dont il peut être responsable ou qu'il peut diriger, au sein d'un service public ou pour le compte d'un particulier.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef d'entreprise de travaux forestiers, Chargé de production en sylviculture, Conducteur de travaux, Chef d'équipe , Technicien forestier, Ouvrier qualifié en sylviculture, Conducteur d'abatteuse, Débardeur, Ouvrier forestier, Bûcheron.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Inadéquation géographique, Non-durabilité de l'emploi
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 695
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	39 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel agricole, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE

INDIVIDUELLE, VAE

Idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 410 €
-------------------------	---------

Selon la branche	5 127 € – 8 994 €
------------------	-------------------

Prise en charge	Branches concernées
8 410 €	Valeur par défaut · 206 branches
8 484 €	CPNE industries alimentaires diverses, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole
8 994 €	CPNE de l'agriculture, CPNE des scieries agricoles et des exploitations forestières
6 887 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 127 €	CPNE du négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2023
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1913

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36790

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13872/>